

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocrate Locale
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut
prendre la résolution si la majorité de ses
membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être trouvée
en nombre compétent, elle pourra, après
une nouvelle et dernière convocation,
délibérer quel que soit le nombre des
membres présents, sur les objets mis
pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui
aura lieu le jeudi 26/5/2011 à la Maison communale à
Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le Secrétaire Communal,

Le 18/5/2011
Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE:

1. Procès-verbal de la séance du 28 avril 2011: Approbation
2. Compte de la Fabrique d'Eglise de Meux: Exercice 2010: Approbation
3. IMAJE: Assemblée générale du 9 juin 2011: Approbation
 - a) Rapport d'activités 2010
 - b) Rapport du Commissaire-Réviseur
 - c) Approbation des comptes et bilan 2010
 - d) Rapport de gestion 2010
 - e) Décharge aux Administrateurs
 - f) Démissions et désignations de représentants à l'Assemblée générale
 - g) Démission d'un affilié: la Joie du Foyer
4. Implantation scolaire: Section d'Emines: Nettoyage des locaux: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
5. Patrimoine communal: Bibliothèque: Section de Meux: Modification du raccordement électrique: Décision
6. Patrimoine communal: Bibliothèque : Section de Meux: Réalisation de fresques décoratives: Décision
 - a) Descriptif
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché

7. PCDR: Désignation d'un auteur de projet: Cahier spécial des charges: Modification: Approbation

HUIS-CLOS:

8. Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite de type IV: Décision
9. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère